RÉSOLUTION 5.4

**MISE EN ŒUVRE DU PROJET WINGS OVER WETLANDS (WOW) DU PNUE-FEM SUR LES VOIES DE MIGRATION D'AFRIQUE-EURASIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR APRÈS-WOW**

*Rappelant la* Résolution 2.4, dans laquelle les Parties contractantes apprécient le soutien fourni par le Fonds pour l’environnement mondial (FEM) en vue d’élaborer une proposition de projet pour « *le renforcement de la conservation du réseau sensible des zones humides nécessaires aux oiseaux d’eau migrateurs sur les itinéraires de migration Afrique-Eurasie* »,

*Rappelant également* les Résolutions 3.11 et 4.10 qui incitent les Parties contractantes, le Secrétariat de l’Accord et les organisations internationales spécialisées à fournir des financements d’appoint au *Projet Wings over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d’Afrique-Eurasie* (dénommé ci-après *Projet WOW*), ainsi qu’à accorder la plus haute priorité au financement des activités et des projets des Tâches internationales de mise en œuvre (IIT) spécifiquement liés au *Projet WOW*,

*Notant avec satisfaction* les décisions précédentes liées à la conservation au niveau de la voie de migration de la Convention sur les espèces migratrices (CMS), tout particulièrement la Résolution 9.2 de la CMS qui met en place un Groupe de travail sur les voies de migrations, et la Résolution 10.10 de la CMS qui reconnait le *Projet WOW* comme étant à ce jour la plus grande initiative de la région d’Afrique-Eurasie pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats, et tout particulièrement l’Outil Réseau de sites critiques (CSN) qui y est associé,

*Notant* les décisions précédentes de la Convention de Ramsar sur les zones humides relatives à la conservation au niveau de la voie de migration, en particulier la Résolution X.22, qui accueille favorablement le *Projet WOW*, notamment les projets de démonstration, les activités de renforcement de la capacité et l’Outil CSN,

*Rappelant* les priorités pour la conservation des oiseaux d’eau soulignées en 2004 lors de la conférence internationale « Oiseaux d’eau du monde entier » et sa conclusion contenue dans la *Déclaration d’Edimbourg*, qui encourage vivement les pays à faire usage des ressources disponibles, notamment le Fonds pour l’environnement mondial (FEM), afin de financer les actions requises aux termes de la *Déclaration*,

*Prenant note* de *l’Énoncé d’action de la Haye* publiée à l’occasion du 15ème anniversaire de l’AEWA, en juin 2010, dans lequel les participants reconnaissaient les outils novateurs développés par le *Projet WOW* pour aider à la mise en œuvre de l’AEWA et exhortaient également le FEM à continuer à soutenir dans le futur des projets internationaux à l’échelle de la voie de migration,

*Notant avec satisfaction* que le *Projet WOW* faisait partie des vingt meilleurs projets sélectionnés en 2011 par le PNUE pour présenter ses vingt années d’engagement au sein du FEM, et que l’Outil de Réseau de sites critiques (CSN) du *Projet WOW* a remporté en juin 2011 le premier prix du Concours international de cartographie pour la conservation, organisé par ESRI/SCGIS, dans la catégorie « Meilleure cartographie interactive sur le Web »,

*Accueillant favorablement* l’engagement duSecrétariat de la Convention de Ramsar sur les zones humides, du Secrétariat PNUE/AEWA, de BirdLife International et de Wetlands International en vue de consolider et faire avancer un partenariat programmatique basé sur le *Projet WOW* pour la conservation des oiseaux migrateurs à l’échelle de la voie de migration et l’utilisation judicieuse des zones humides, engagement exposé dans le Mémorandum de Coopération (MdC) sur le *« Partenariat pour la Conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats (Wings Over Wetlands) »*, signé le 14 juin 2010 par tous les partenaires lors du Symposium du 15ème anniversaire de l’AEWA, à la Haye, Pays-Bas,

*Félicitant* pour leur mise en œuvre réussie les principaux partenairesdu *Projet WOW,* à savoirle Fonds pour l’environnement mondial (FEM), le PNUE, Wetlands International, BirdLife International, l’Accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA), l’Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), la Convention de Ramsar sur les zones humides, le Bureau des Nations Unies pour les services d’appui aux projets (UNOPS) et le Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature (PNUE-CMSC), ainsi que plusieurs autres partenaires locaux d’Afrique et d’Eurasie,

*Prenant note avec satisfaction* du généreux soutien financier apporté au *Projet WOW* par de nombreux donateurs aux niveaux international, national et local, tout particulièrement celui du FEM et du gouvernement de l’Allemagne mais aussi de l’Union européenne et des gouvernements du Danemark, de la France, des Pays-Bas, de l’Espagne, de la Suède et de la Suisse, ainsi que des autres donateurs qui ont fourni des fonds d’appoint au *Projet WOW* par l’intermédiaire du Secrétariat de l’Accord, la mise à disposition d’un Jeune Expert Associé (JEA) par l’Allemagne afin d’aider à la mise en œuvre du *Projet WOW*, ainsi que le cofinancement important fourni par les partenaires individuels du WOW et les pays du Projet de démonstration : l’Afrique du Sud, l’Estonie, la Gambie, la Hongrie, la Lituanie, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la République Unie de Tanzanie, la Turquie et le Yémen,

*Reconnaissant* que « l’Initiative africaine » (Résolution 5.9) offre un cadre approprié pour la suite du projet WOW. Ceci s’applique à l’initiative en cours de la voie de migration de la mer Wadden ainsi qu’au projet de conservation des oiseaux migrateurs de Wetlands international et BirdLife International.

*La Réunion des Parties*:

1. *Prend note avec satisfaction* des résultats du *Projet WOW* aux partenaires multiples*,* tout particulièrement le développement de l’Outil Réseau de sites critiques (CSN), le Kit de formation Voie de migration (FTK) et les nombreux résultats obtenus au niveau national et à celui des sites à travers les Projets de démonstration ;

2. *Exhorte* les Parties contractantes à faire un plus grand usage des produits du *Projet WOW*, en particulier de l’Outil CSN et du Kit de formation Voie de migration pour soutenir la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et les efforts de formation et de renforcement de capacité dans toute la région d’Afrique-Eurasie, et de faire part au Secrétariat de tous les besoins spécifiques relatifs à l’utilisation de ces produits ;

3. *Invite* les institutions régionales et sous-régionales pertinentes et les forums tels que l’Union africaine, le Forum des programmes régionaux de conservation marine et côtière en Afrique de l’Ouest, le Réseau régional des aires marines protégées en Afrique de l’Ouest, à prendre en considération l’utilisation de l’Outil CSN en tant que moyen pour intégrer la conservation des oiseaux d’eau à l’échelle de la voie de migration à la planification et aux prises de décisions au niveau régional ;

4. *Incite fortement* le FEM à continuer de reconnaitre l’importance des initiatives à l’échelle de la voie de migration tel que le WOW, et à s’efforcer de financer et de soutenir d’autres initiatives internationales au niveau de la voie de migration dans le cadre de la zone de l’AEWA et au-delà ;

5. *Exhorte* les Parties contractantes, les donateurs et les sponsors du secteur privé à fournir une aide financière destinée à l’entretien et à l’amélioration de l’Outil CSN, à faire un plus grand usage du FTK, et à permettre le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets et initiatives à l’échelle de la voie de migration qui s’appuieront sur les outils et les résultats du *Projet WOW*;

6. *Charge* le Secrétariat de l’Accord de participer activement au « Partenariat pour la conservation des oiseaux d’eau migrateurs et de leurs habitats (Wings Over Wetlands) », travaillant avec ses partenaires pour continuer à avancer et promouvoir l’utilisation et à développer davantage les principaux outils élaborés dans le contexte du *Projet WOW*, et *invite* le Partenariat à élaborer un plan de travail commun pour soutenir la mise en œuvre de ses propres objectifs les harmonisant avec les résolutions de la MOP qui s’y rapportent ;

7. *Souligne* le bénéfice mutuel d’intégrer les activités de suivi du Projet WOW dans le cadre de l’Initiative africaine afin de gérer les questions pertinentes au sein d’un processus commun ;

8. *Charge* le Secrétariat de l’Accord de rendre compte de l’avancement de cette activité à chaque Réunion des Parties.